ANIMATIONS JEUNES

Dépaysement, aventure et découvertes

La direction de la Jeunesse de la Ville de Villeurbanne, située 15-17 rue Michel-Servet, et son pôle animations loisirs, accueillent des adolescents de 12 à 17 ans et proposent des activités de loisirs et des séjours. Parmi les objectifs : permettre aux jeunes de devenir autonomes et cultiver ensemble un esprit citoyen. Les activités, les séjours et les plannings sont aménagés pour que les adolescents se sentent investis, responsabilisés et acteurs de leurs vacances... Seul l'ennui n'est pas au programme!



VACANCES D'HIVER

du 24 février au 7 mars 2020

- > Activités à la journée et à la carte du lundi 24 au vendredi 28 février
 - > Séjour neige du dimanche 1er au samedi 7 mars
 - Préinscription et dépôt des dossiers du 20
 - au 30 janvier 2020, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
 - (possibilité de préinscription sur rdv).
 - · Inscriptions vendredi 31 janvier 2020, à 18 h 30, en présence des familles, au BIJ 15 rue Michel-Servet.
- Puis, inscriptions possibles en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h (possibilité d'inscription sur rdv).

VACANCES DE PRINTEMPS du 20 au 30 avril 2020

- > Activités à la journée du 20 au 24 avril > Séjour « Camping » du 25 au 30 avril
- Préinscription et dépôt des dossiers du 16 au 26 mars 2020, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h (possibilité d'inscription sur rdv).
- · Inscriptions vendredi 27 mars 2020, à 18 h 30, en présence des familles, au BIJ, 15 rue Michel-Servet.
- Puis, inscriptions possibles en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h (possibilité d'inscription sur rendez-vous).

Différentes formules de loisirs et de séjours sont proposées durant les trois périodes de vacances. Retrouvez le programme détaillé avec les tarifications, avant chaque période de vacances sur :

www.villeurbanne.fr/vacances

(Attention : les inscriptions se font par tirage au sort si le nombre de préinscrits est supérieur au nombre de places disponibles).

SAVOIR

Des réunions de présentation des séjours sont mises en place pour informer les familles avant chaque période de vacances. Des réunions pour les jeunes sont aussi organisées les mercredis après-midi précédant les départs pour leur permettre de participer à l'organisation des séjours! Pour toute question ou prise de rdv, n'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs à la direction Jeunesse ou à les contacter par téléphone au : 04 78 85 55 82.

VACANCES D'ÉTÉ du 6 au 31 juillet 2020

- 🤝 Séjours « Esprit colo »,
- > Séjours « Nuits sous tente »,
- > Séjour « Cinéma »
- Préinscription et dépôt des dossiers du 11 mai au 4 juin 2020, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h (possibilité de préinscription sur rdv).
- Inscriptions vendredi 5 juin 2020, à 18 h 30, en présence des familles, au Palais du Travail Villeurbanne (Salle des conférences – 2º étage), 9 place Lazare-Goujon.
- Puis, inscriptions possibles en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h (possibilité d'inscription sur rendez-vous).

Durant le séjour neige, les journées sont rythmées par des sports de glisse et des jeux. Le séjour est ouvert quel que soit le niveau de pratique du participant en snow ou en ski. Ce séjour permet de conjuguer sport individuel avec entre-aide et coopération.

Les séjours « Camping », « Esprit colo », « Nuits sous tente » ou « Cinéma » constituent la possibilité de sortir du cocon familial pour vivre une expérience collective valorisant l'initiative et l'esprit d'équipe. Au fil des séjours, les jeunes participent à de nombreuses activités et projets proposés par les jeunes et l'équipe d'animation. Ils partagent les plaisirs et la richesse de la vie en collectivité, en participant aux tâches de la vie quotidienne. Les activités à la journée à la carte sont mises en place par l'équipe d'animation autour du sport, de jeux de sociétés ou de projets multimédias. Les activités peuvent être menées en partenariat

avec des prestataires de loisirs.